

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



Accueil



Information



Orientation



Conseils



# SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU CEAPSY ET ÉLÉMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015	> 5
FONCTIONNEMENT DU CEAPSY	> 7
Le pilotage du centre	> 7
L'équipe opérationnelle	> 7
Démarche de développement de connaissances sur les ressources franciliennes et les dynamiques territoriales	> 8
La participation à la dynamique nationale	> 9
Les locaux	> 10
La communication	> 10
L'ACTIVITÉ 2015	> 11
Appui à la recherche de réponses individuelles auprès des personnes vivant avec des troubles psychiques, de leurs proches et des professionnels	> 12
Appui aux organismes intervenant auprès de personnes vivant avec des troubles psychiques dans la mise en œuvre de leurs actions et l'évolution de leurs pratiques	> 13
Diffusion des connaissances et des pratiques repérées	> 14
Observation des besoins et participation à la dynamique d'étude et de recherche	> 15



# PRÉSENTATION DU CEAPSY ET ÉLÉMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

Créé en 2014, le CEAPSY est né de l'initiative de huit associations spécialisées dans l'accompagnement social et médico-social des personnes vivant avec des troubles psychiques (ALVE, APSI, Club ARIHM, EHS, IRIS Messidor, Œuvre Falret, Regain Paris et Soutien Insertion Santé) **suite à un constat sur la difficulté des personnes vivant avec des troubles psychiques, de leurs proches et des professionnels à trouver des réponses adaptées à leurs besoins**. Face à la diversité des ressources existantes et aux enjeux d'évaluation et de compensation du handicap psychique, il s'agissait de créer une structure d'accueil physique permettant l'information directe intervenant en complémentarité avec les dispositifs d'orientation existants. L'activité du CEAPSY est possible grâce à un **financement à titre expérimental** par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France. La gestion du CEAPSY est temporairement confiée à l'APSI, par délégation des huit associations à l'initiative de sa création.

Cette période expérimentale a permis de définir le modèle de fonctionnement du CEAPSY comme celui d'un Centre Ressources Handicap Psychique dont la spécificité est de développer une connaissance de terrain sur les ressources existantes en Ile-de-France, en particulier en matière d'accompagnement social et médico-social. Son activité d'accueil, d'information, d'orientation et de conseil se structure autour des axes suivants :

- 1 > Appui à la recherche de réponses individuelles auprès des personnes vivant avec des troubles psychiques, de leurs proches et des professionnels ;
- 2 > Appui aux organismes intervenant auprès de personnes vivant avec des troubles psychiques dans la mise en œuvre de leurs actions et l'évolution de leurs pratiques ;
- 3 > Diffusion des connaissances sur les ressources et les pratiques repérées ;
- 4 > Observation des besoins et soutien à la dynamique d'étude et de recherche.

Ces missions s'exercent à l'attention d'adultes en difficultés psycho-sociales et/ou en situation de handicap psychique.

Cette deuxième année d'expérimentation fut particulièrement marquée par :

- La mise en œuvre de travaux de **constitution d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS)** ayant pour objectif de prendre le relais de l'APSI dans la gouvernance du CEAPSY ;
- Une **réorganisation des compétences au sein de l'équipe** permettant de mettre en place une activité correspondant aux conclusions tirées au fil de l'expérimentation ;
- La **poursuite de la démarche de repérage des ressources et de communication** dans les trois départements ciblés prioritairement : Paris, Seine-et-Marne et Val-de-Marne ;
- L'approfondissement des **démarches partenariales avec l'UNAFAM et le Psycom** visant à optimiser l'articulation de nos actions aux leurs et ainsi concourir à une meilleure orientation des Franciliens ;
- Une **multiplication par deux du nombre de demandes** d'information et d'orientation traitées dans le cadre d'une aide à la recherche de réponses individuelles ;
- L'inscription dans une **démarche nationale de regroupement avec d'autres Centres Ressources Handicap Psychique**.

Dans la continuité des travaux engagés en 2015, l'année 2016 sera l'occasion de continuer le développement du modèle de fonctionnement du CEAPSY tel que validé par l'ARS Ile-de-France et de poursuivre le développement de son activité au niveau régional.



# FONCTIONNEMENT DU CEAPSY



## Le pilotage du centre

Le contrôle et le développement de l'expérimentation du CEAPSY sont assurés par un comité de pilotage inter-associatif composé des huit associations à l'initiative de sa création. L'APSI, elle-même membre du comité inter-associatif, est responsable du portage financier de l'expérimentation et de la fonction employeur. Les membres du comité se sont regroupés six fois cette année, dont deux fois en présence des partenaires du CEAPSY (ARS Ile-de-France, Fédération AGAPSY, UNAFAM, Psycom, etc.) afin d'échanger sur les orientations prises.

Afin de préparer la sortie de la phase expérimentale, un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) est en cours de constitution. Dans un premier temps, il regroupera les associations ALVE, APSI, Espérance Hauts de Seine, IRIS Messidor, Regain Paris et Œuvre Falret. Après constitution, le GCSMS pourra ensuite admettre d'autres personnes morales qui en feront la demande.



## L'équipe opérationnelle

### Composition de l'équipe

>>> En début d'année, l'équipe était composée d'une directrice, d'une assistante de direction intervenant 1.5 jours par semaine, de deux psychologues à 1/3 temps et d'une animatrice réseau embauchée en qualité de travailleur social à temps plein. L'accueil et l'information étaient systématiquement réalisés en binômes psychologue/travailleur-social.

En parallèle de la précision des missions du CEAPSY et de son cadre de travail, une évolution de l'équipe a été mise en œuvre. Il s'agissait alors de recentrer les pratiques d'entretien sur la situation sociale des personnes et sur l'apport d'informations techniques plutôt que sur une démarche clinique. L'évolution de l'équipe avait aussi pour objectif de redéfinir et valoriser ses fonctions d'appui à la mise en réseau des professionnels et la diffusion de connaissances ainsi que d'augmenter le temps de travail de l'assistante de direction.

Ainsi :

- les deux psychologues n'ont pas vu leur contrat renouvelé et ont quitté l'équipe en avril et mai ;
- le poste d'animateur réseau, en activité depuis le début de l'expérimentation, a évolué en chargé de mission en avril ;
- une assistante sociale principalement chargée du recensement des ressources franciliennes et de l'accueil et l'information autour des situations individuelles a été recrutée en mai ;
- le temps de travail de l'assistante de direction a augmenté pour atteindre un mi-temps en mars.

L'équipe est donc désormais composée de quatre salariés pour 3.5 ETP, soit une directrice, une assistante sociale chargée d'accueil, une chargée de mission et une assistante de direction à mi-temps.

## Formation

>>> L'équipe a suivi, de façon collective, une formation à la gestion du risque suicidaire (7h) ainsi que des sessions d'analyse des pratiques professionnelles (18h).

Plusieurs formations courtes (3h) ont été dispensées via la MDPH de Seine-et-Marne. L'animatrice réseau a pu suivre la formation « Constitution d'un dossier MDPH » et l'assistante sociale deux formations, « Mesure de Compensation » et « Emploi et Handicap ». Enfin, la directrice a débuté un Master 2 en Intervention et Développement Social à l'Université-Paris-Est-Créteil à raison d'une journée par quinzaine.

## Organisation du traitement des demandes

>>> Actuellement, la plupart des demandes émanant d'un organisme sont traitées par la chargée de mission et la plupart des demandes d'appui à la recherche de réponses individuelles sont traitées par le travailleur social **pendant des temps de permanences**. Un débriefing de certaines situations est effectué afin de croiser les réflexions et de garantir l'adéquation entre les pratiques et le cadre de travail du CEAPSY.

Les horaires de permanences ont été ajustés en fonction des taux de fréquentation enregistrés en 2014 et des contraintes d'organisation de l'équipe. **Les permanences sont désormais ouvertes le mardi de 14h à 19h et du mercredi au vendredi de 13h à 17h30**. Malgré la taille restreinte de l'équipe, **la permanence a été ouverte 181 après-midi cette année**. Afin de préserver une accessibilité aux personnes indisponibles en semaine, **une prise de RDV est possible les samedis**. L'équipe s'organise alors en interne pour proposer un créneau à la personne. Cette possibilité ne s'est finalement produite qu'une seule fois en 2015. Une période de fermeture est programmée les trois premières semaines d'août et deux semaines aux alentours des fêtes de fin d'année.



## Démarche de développement de connaissances sur les ressources franciliennes et les dynamiques territoriales

L'équipe a poursuivi sa démarche de recensement et de mobilisation des ressources franciliennes dans les trois départements prioritaires d'**Île-de-France : Paris, la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne**. En 2015, cette démarche de capitalisation représente **110 échanges et rencontres d'acteurs de terrain et la participation à 21 conférences, colloques et journées d'étude**.

Le cadre de travail des professionnels du CEAPSY étant particulièrement orienté vers l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés psychiques, l'équipe **effectue un recensement plus étayé des établissements et services sociaux et médico-sociaux dont la pratique est spécialisée** dans l'accompagnement de ce type de public. L'équipe a continué ce travail de recensement initié en 2014 et est entrée en contact avec **57 nouveaux dispositifs**, soit plus de la moitié des établissements et services connus dans les trois départements prioritaires depuis le lancement de l'activité du CEAPSY.

Afin de garantir la connaissance la plus homogène, des outils internes de stockage et de recherche ont été développés et sont complétés au fil de l'eau. De plus, les membres de l'équipe effectuent un point spécifique sur le réseau lors de leurs réunions hebdomadaires.



En 2016, l'équipe élargira sa démarche de repérage des ressources existantes à un département supplémentaire, celui des Hauts-de-Seine. Des sessions permettant de faire le point sur l'intégralité des connaissances de l'équipe par département seront instaurées.

	75	77	94	Total	Autres départements
<b>Nombre de dispositifs ayant fait l'objet d'un recensement qualitatif</b>	49	17	28	94	19
<b>Nombre de dispositifs</b>	83	47	50	180	/
<b>%</b>	59 %	36 %	56 %	52 %	

> Etat d'avancement du recensement qualitatif des dispositifs d'accompagnement dédiés aux personnes vivant avec des troubles psychiques en Ile-de-France



## La participation à la dynamique nationale

Le CEAPSY a co-organisé, avec le CREHPSY Nord-Pas-de-Calais, la première rencontre nationale des Centres Ressources Handicap Psychique. Celle-ci s'est déroulée en novembre et a rassemblé les représentants de sept organismes existants et d'un projet en cours.

Le CEAPSY a aussi pu répondre, au cas par cas, à toute demande émanant d'acteurs se questionnant sur la mise en place d'un centre ressources sur leur territoire. A titre d'exemple, il a participé aux réflexions de la Coordination 69 Soins Psychiques et Réinsertions.



## Les locaux

L'activité des professionnels s'est poursuivie dans les locaux loués au Centre Hospitalier Sainte-Anne au 11 rue Cabanis (Paris 14<sup>e</sup>). Dans une logique de mutualisation de moyens, ces locaux sont partagés avec le Psycom. Le CEAPSY dispose à lui seul d'un espace de 22 m<sup>2</sup> composé de deux petites salles dont une réservée à l'accueil du public et des partenaires. Bien que cette mise à disposition rapide de locaux ait été une opportunité permettant la mise en place rapide de l'activité du CEAPSY, ceux-ci restent peu adaptés (difficulté d'identification du CEAPSY, exigüité, manque de fonctionnalité et d'insonorisation).



En 2016, une recherche de locaux sera effectuée afin de permettre un déménagement au plus vite. Ce déménagement conditionnera la possibilité d'élargir l'activité du CEAPSY à une dimension régionale.



## La communication

**Le travail de réactualisation de notre dépliant et de création d'une affiche** informant sur les permanences proposées par le CEAPSY a été finalisé en janvier 2015. Ce travail a été effectué en coopération avec un groupe d'usagers afin de s'appuyer sur leur expertise. **Le site Internet a été actualisé** en miroir de ces deux documents de communication.

Ces documents ont été renvoyés à notre réseau et ont fait l'objet **d'une communication ciblée à l'attention des médecins généralistes exerçant en libéral et dans des centres de santé**, principalement dans nos trois départements prioritaires. En effet, une mini-enquête réalisée auprès de ces acteurs a mis en exergue le fait que ces derniers étaient souvent témoins des répercussions des troubles psychiques sur la vie quotidienne de leurs patients. Dans ce cas, ils mettaient en avant qu'ils étaient peu en capacité d'orienter vers une palette de ressources allant au-delà des dispositifs de soins psychiatriques habituellement connus (CMP, hôpitaux, psychiatres libéraux).

En cours d'année, les professionnels ont été sollicités pour présenter leur activité auprès d'interlocuteurs de plus en plus diversifiés (service sociaux d'établissements de santé, professionnels de la précarité, associations d'usagers, etc.).

En 2015, le bouche à oreille constitue encore le moyen privilégié de connaissance du CEAPSY (47 % des demandes traitées). Cependant, nous pouvons actuellement constater que les personnes mobilisant le CEAPSY le font désormais davantage après avoir trouvé nos supports de communication (16 % des demandes traitées). De plus, alors qu'en 2014 les personnes étaient principalement orientées par des professionnels du social ou du médico-social, **en 2015, tous types d'acteurs ont pu adresser des personnes au CEAPSY ou promouvoir son action en mettant à disposition nos outils de communication (professionnels du soin, associations d'usagers, etc.)**.

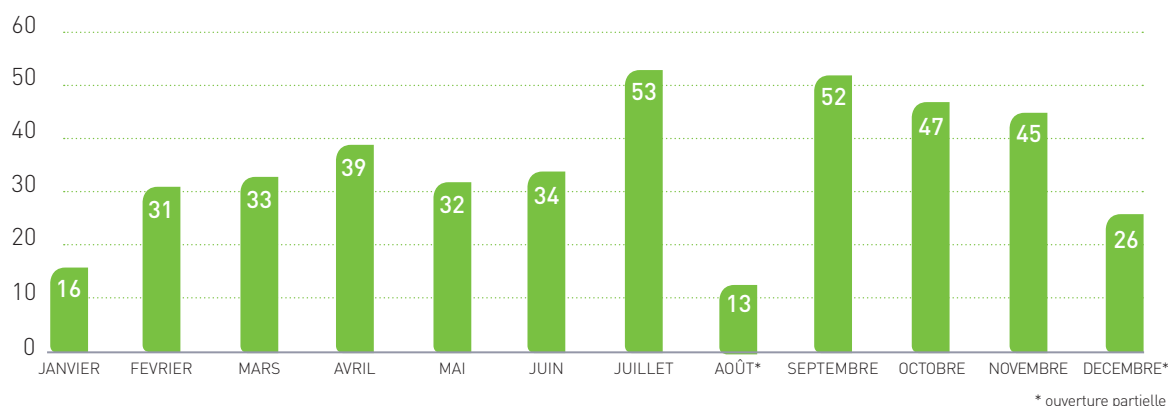
Il est à noter que la communication actuelle informe majoritairement sur la capacité du CEAPSY à porter appui dans la recherche de réponses individuelles, peu sur sa capacité à conseiller les organismes intervenant auprès des personnes en situation de handicap psychique.

En 2016, la communication du CEAPSY continuera donc d'évoluer.

# L'ACTIVITÉ 2015

## Evolution des demandes

>>> Le nombre de demandes traitées a constamment augmenté en cours d'année. Le nombre total de demandes traitées est de **421 soit une multiplication par deux** par rapport à 2014.



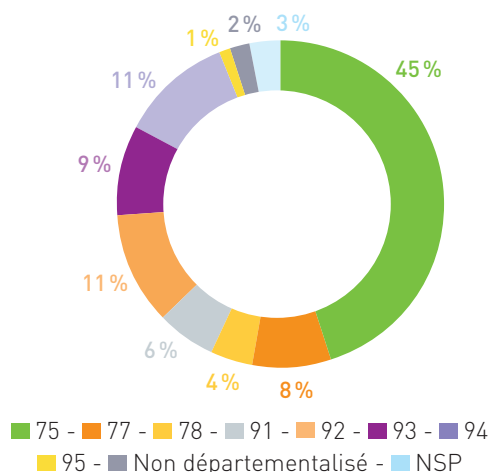
## Moyen de prise de contact

>>> Comme en 2014, le CEAPSY est **majoritairement mobilisé par téléphone** (66 % des demandes traitées). Ce mode de communication est d'autant plus utilisé lorsque la personne se situe dans un département éloigné de nos locaux. Cependant, il est intéressant de noter que les demandes sont de plus en plus adressées par e-mails. Dans ce cas, une prise de contact en direct est souvent initiée. En effet, lorsqu'il s'agit de la résolution d'une problématique individuelle ou au sein d'un organisme, l'équipe applique systématiquement une logique de co-construction des réponses, qui implique un échange, plutôt qu'une réponse directe qui serait forcément partielle.

## Origine géographique

>>> Le CEAPSY est **majoritairement mobilisé par des personnes habitant ou exerçant en Ile-de-France (84 % des demandes traitées)**, ce qui montre qu'il est relativement bien identifié comme un centre ressources francilien. Lorsqu'il est sollicité par des personnes « hors Ile-de-France », il s'agit bien souvent d'organismes dont l'activité est nationale mais dont le siège se situe en Ile-de-France ou de personnes n'ayant pas d'interlocuteurs similaires dans leur région.

Lorsque la personne nous contactant provient d'Ile-de-France, **il s'agit plus souvent de personnes issues du département de Paris**, ceci s'explique d'une part par la densité de population présente et d'autre part par une communication facilitée dans ce département.





## Appui à la recherche de réponses individuelles auprès des personnes vivant avec des troubles psychiques, de leurs proches et des professionnels

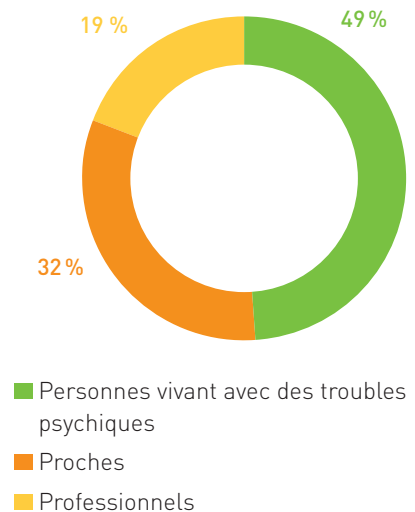
En 2015, le CEAPSY a été sollicité pour **333 personnes vivant avec des troubles psychiques**, ce qui représente un total de 382 demandes.

### Types de sollicitants

>>> Comme en 2014, **ce sont principalement les personnes directement touchées par la maladie qui s'adressent au CEAPSY**. A la marge, certaines d'entre-elles sont accompagnées dans leur démarche par un proche (5) ou par un professionnel (2).

Lorsqu'un proche nous sollicite, il s'agit plus souvent d'un parent (47%). La proportion de frères et sœurs (20%) a augmenté depuis 2014.

Lorsqu'il s'agit de professionnels, ce sont plutôt ceux issus de l'accompagnement social et médico-social (48%) qui nous mobilisent. Les professionnels du soin (18%) sont cependant deux fois plus nombreux qu'en 2014. Enfin, il est à noter que ce sont majoritairement les professionnels travaillant dans des organismes non spécialisés à l'attention des personnes vivant avec des troubles psychiques qui nous sollicitent (61%).



### Éléments marquants concernant les appuis réalisés

>>> Le nombre **de demandes pour des jeunes adultes (21-25 ans)** a fortement augmenté en 2015. Ce fait marquant est probablement lié à la stratégie de communication plus ouverte permettant de toucher un public encore éloigné des circuits d'information. En réponse à l'émergence de ce type de public, **la démarche de repérage des réponses adaptées aux jeunes adultes sera renforcée** en 2016.

La **majorité des personnes vivent seules, au sein d'une cellule familiale (en couple, en famille) ou en colocation** (58%). L'équipe est relativement peu mobilisée pour les personnes hébergées chez un proche (6%), vivant en institution (8%) ou en situation d'errance (2%).

La **première problématique abordée par la personne concerne bien souvent l'accès aux soins psychiatriques**. Cependant, l'entretien est l'occasion d'un échange sur d'autres dimensions de vie de la personne et d'un étayage sur les possibilités pouvant s'offrir en termes de soutien dans la vie quotidienne, du travail, etc.

Les entretiens **durent une quarantaine de minutes en moyenne**, durée à laquelle s'ajoute un temps de débriefing en équipe, de recherche d'informations auprès de notre réseau et/ou d'apports d'informations supplémentaires auprès de la personne qui nous a mobilisés.

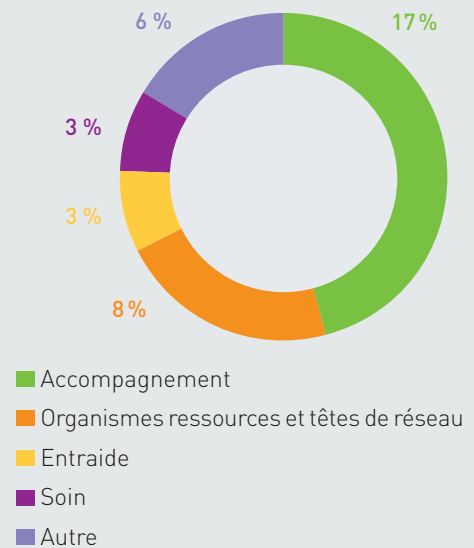


## Appui aux organismes intervenant auprès de personnes vivant avec des troubles psychiques dans la mise en œuvre de leurs actions et l'évolution de leurs pratiques

En 2015, le CEAPSY a porté appui à **36 organismes** intervenant auprès de personnes vivant avec des troubles psychiques, ce qui représente un total de 39 demandes.

### Types de sollicitants

>>> Le CEAPSY est plus régulièrement interpellé par des organismes relevant de l'accompagnement des personnes en difficultés sociales et/ou dont l'intervention est spécialisée à l'attention des personnes vivant avec des troubles psychiques. En effet, aucun outil de communication spécifique n'ayant été mis en place, l'appui est souvent enclenché, soit après proposition à un acteur qui met en avant une problématique lors d'une rencontre, soit sur demande d'un acteur déjà rencontré et qui nous a alors identifiés comme un organisme sur lequel s'appuyer.



### Éléments marquants concernant les appuis réalisés

- >>> Lorsqu'il s'agit d'organismes d'accompagnement dédiés aux personnes en situation de handicap psychique, nous notons l'émergence d'appui visant à aider les organismes à :
- améliorer les conditions d'accès et/ou de sortie de leurs dispositifs ;
  - compléter l'accompagnement proposé grâce à une articulation avec des organismes complémentaires.
- Concernant les autres organismes (SPASAD, services sociaux d'entreprise, acteurs du champ de la précarité, services sociaux départementaux, etc.), ces derniers nous interpellent pour la plupart afin de :
- connaître des ressources qu'ils pourraient mobiliser en soutien ou en relais de leur intervention afin d'offrir un étayage plus complet aux personnes auprès desquelles ils interviennent ;
  - sensibiliser et former les équipes aux spécificités d'intervention auprès des personnes en situation de handicap psychique.



## Diffusion des connaissances et des pratiques repérées

### Amélioration des connaissances sur les ressources existantes

#### >>> **Psycom**

Le CEAPSY contribue à l'évolution des outils d'information du Psycom qui élargit progressivement ses contenus aux notions d'accompagnement social et médico-social. A partir des observations que l'équipe peut faire en temps réel sur les outils développés par le Psycom (site Internet ressource, guides santé mentale, etc.), elle le conseille sur l'insertion d'informations ou leur structuration.

A ce titre, le CEAPSY a réalisé une **fiche explicative sur le handicap psychique** ainsi qu'un outil type « glossaire » relatif **aux établissements et services d'accompagnement à l'attention des personnes vivant avec des troubles psychiques** dont les contenus seront progressivement insérés dans les outils du Psycom.

A partir de 2016, le CEAPSY mettra à disposition une partie des informations récoltées sur les établissements et services d'accompagnement sociaux et médico-sociaux afin d'étayer les guides « Santé Mentale » du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine.

#### >>> **Maison des Solidarités de Roissy-en-Brie**

Le CEAPSY a accompagné la Maison des Solidarités de Roissy-en-Brie dans son projet d'organisation d'une journée relative à la souffrance psychique et la précarité en 2016, à destination principalement des travailleurs sociaux.

#### >>> **Maison Départementale des Personnes Handicapées de Paris**

Le CEAPSY a participé aux groupes de travail et à l'animation d'un séminaire sur l'amélioration de la connaissance du fonctionnement de la MDPH de Paris et de l'information sur ses associations partenaires. Il continuera à participer aux travaux en 2016.

### Organisation et participation à des événements ou formations

>>> Le CEAPSY a co-organisé, avec le SIAO Insertion 94, une matinée d'information « Quelles ressources en santé mentale dans la Val-de-Marne ? » visant à mieux faire connaître aux professionnels de la précarité, les organismes auprès desquels ils peuvent s'adresser. Cet événement a regroupé une cinquantaine de professionnels du Val-de-Marne.

Le CEAPSY est intervenu, sur demande, à plusieurs événements :

- Rencontre sur l'Approche des Troubles Psychiques dans les situations de formation et d'apprentissage organisée par Défi Métiers ;
- Conférence « Accueil, écoute, information, conseil aux patients atteints d'un trouble bipolaire et prise en compte de leurs demandes spécifiques » organisée par Argos 2001 ;
- Apports sur les observations réalisées concernant l'information et l'orientation des personnes vivant avec des troubles psychiques à Paris lors d'une CDA thématique organisée par la MDPH de Paris ;
- Journée des Accueillants de l'UNAFAM : « Informer, orienter, conseiller : quelle est notre juste action ? » organisée par les délégations départementales de l'UNAFAM en Ile-de-France ;
- Accueil des étudiants du Diplôme Inter-Universitaire Santé Mentale dans la Communauté organisé par le CCOMS et les Universités de Lille 1, Paris 13 et Marseille.



## Observation des besoins et participation à la dynamique d'étude et de recherche

Le CEAPSY a participé, sur demande, à différentes réflexions sur l'amélioration des réponses apportées aux personnes en handicap psychique et a soutenu deux démarches relatives à la recherche :

- Participation au COPIL Parisien de l'expérimentation nationale de la prestation Potentiel Emploi ;
- Rencontre avec le COPIL en charge de l'évaluation du Plan Psychiatrie et Santé Mentale ;
- Relecture des Recommandations de Bonnes Pratiques éditées par l'ANESM : « Les spécificités d'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique » ;
- Soutien à la création d'une Plateforme de Recherche Santé Mentale et Handicap Psychique à l'initiative d'EPS Ville-Evrard ;
- Soutien à la mise en œuvre d'une étude nationale sur l'accompagnement des personnes handicapées psychiques par les services d'aide à domicile réalisée par l'ANCREAI et Handéo.

En 2016, une réflexion particulière sera amenée concernant la façon dont le CEAPSY pourrait remonter les connaissances qu'il développe sur les spécificités du territoire et les besoins en matière d'orientation du public.

# À l'initiative d'associations spécialisées dans l'accompagnement de personnes en difficulté psychique

(Soutien dans la vie quotidienne, réinsertion dans l'emploi, aide au logement, etc.)



*ehs*  
espérance hauts de seine



En partenariat avec  
le **PSYCOM** et l'**UNAFAM**

Financé par  
l'**ARS Île-de-France**

